

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE EN UN SEUL LOT

COMMUNE DE MEZILHAC (Ardèche)
LE VILLAGE

**D'UNE MAISON A USAGE D'HABITATION élevée sur deux étages avec
GARAGE, BERGERIE & PARCELLES DE TERRE** édifiées sur une parcelle
cadastrée SECTION AB N°12 pour une contenance cadastrale de 4a 93ca, SECTION AB N°98 d'une
contenance cadastrale de 2a 66ca, SECTION B N°1700 d'une contenance cadastrale de 7a 98ca

SUR LA MISE A PRIX DE 70 000 € OUTRE LES CHARGES

Avec faculté de baisses successives d'un quart puis de moitié en cas de carence d'enchères

Adjudication fixée : LE JEUDI 9 JUIN 2022 à 10H00

Devant le Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de PRIVAS
Salle ordinaire des ventes au Palais de Justice – Cours du Palais
07000 PRIVAS

**Visite des lieux : le MERCREDI 25 MAI 2022 DE 10H00 à 11H00 par la
SCP LABELLE-BRUNEL-FAISANT, Huissiers de Justice à LARGENTIERE (07110)
Tél. 04.75.39.19.90**

Les enchères ne pourront être portées que par avocat inscrit au Barreau de L'ARDECHE contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier Séquestre des Adjudications représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3 000 €.

Les conditions de la vente peuvent être consultées au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PRIVAS et au Cabinet de l'avocat poursuivant (CCV également disponible sur le site www.rdavocats.fr).